

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W19-594068

144 183



### Maladie

### Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e) : 10747 Société : RAM

Matricule : 10747

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TAYAA ILHAM

Date de naissance : 29 - 04 - 1975

Adresse : RESIDENCE AEROCITY imm K APPT 0402

... HAY HASSAN : CASA

Tél. : 06.06.63.25.32 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

**Dr. CHAOUI ROQAI Yasmine**  
Ophthalmologue  
88, Rés. "Colza" Appt 3  
Bd Oum Rabih - Casablanca  
INPE : 061286811

Cachet du médecin : 02/12/22

Date de consultation : 02/12/22

Nom et prénom du malade : TAYAA ILHAM Age: .....  Lui-même  Conjoint  Enfant

Lien de parenté : Conjoint

Nature de la maladie : Conjonction

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CH Le : 09-10-2022

Signature de l'adhérent(e) : Signature

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
22/12/2022	1	2600 Dhs		Dr. CHAOUI ROGAZINE INP : 1111111111 Spécialiste Ophthalmo-Logopedie Rés. "Colza" - Casablanca Bo. Postale 061286811

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ARAUCARIA Houcine Tazi Pharmacie 42, Rue Afrane Hay Salam 10500 Casablanca	02/12/2022	204.10

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Optical Beni M'hamed	07/01/23	1				2200 Dhs

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : _____
				Coefficient des travaux : _____
				Montants des soins : _____
				Début d'exécution : _____
				Fin d'exécution : _____
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000		00000000
	B	35533411		11433553
				Coefficient des travaux : _____
				Montants des soins : _____
				Date du devis : _____
				Date de l'exécution : _____

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. CHAOUI ROQAI Yasmine

Ophtalmologiste

Adultes et enfants

Ancien Ophtalmologiste à l'Hôpital Militaire Mohamed V de Rabat

Ancien Interne au CHU Ibn Rochd de Casablanca

Diplômée en contactologie de Paris



الدكتورة الشاوي رقعي ياسمين

اختصاصية في طب وجراحة العيون

كبار وصغار

طبيبة سابقة بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط

طبيبة داخلية سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء

دبلوم جامعي في العدسات اللاصقة باريس



061286811

Casablanca le 02 décembre 2022

Mme TAYAA Ilham



7500  
X2

LEVOPHTA: COLLYRE

1 goutte 2 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 2 Mois

LARMABAK

1 goutte 3 fois /jour, dans les deux yeux, pendant 1 Mois



54,10  
20,6,10

PHARMACIE ARAUCARIA  
Facham TAJI Pharmaciens  
42, Rue d'Ifrane Hay Salam  
Tél: 05 29 86 13 05 / 05 29 39 61 05

LARMABAK 0,9%  
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



6 118001 100651

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,  
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

Dr. CHAOUI ROQAI Yasmine  
Ophtalmologue  
88, rés. "Colza" Apt 3  
Bd Oum Rabii - Casablanca  
INPE : 061286811



88, إقامة كولزا، الطابق الأول الشقة رقم 3، شارع أم الربيع، الحي الحسني . الدار البيضاء  
88, rés. Colza, 1<sup>er</sup> étage apt. N°3,Bd Oum Rabii, Hay Hassani - Casablanca

📞 05 20 39 26 46 ☎ 06 61 77 04 74 📩 dr.ychaoui@ophtalmo-casa.ma

Dr. CHAOUI ROQAI Yasmine

Ophtalmologiste

Adultes et enfants

Ancien Ophtalmologiste à l'Hôpital Militaire Mohamed V de Rabat

Ancien Interne au CHU Ibn Rochd de Casablanca

Diplômée en contactologie de Paris



الدكتورة الشاوي رقعي ياسمين

اختصاصية في طب و جراحة العيون

كبار و صغار

طبيبة سابقة بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط

دبلوم داخلية سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء

دبلوم جامعي في العدسات اللاصقة باريس



061286811

Casablanca le 02 décembre 2022

**Mme TAYAA Ilham**

Monture + verres correcteurs progressifs

Organiques Antireflets, Filtre anti-lumière bleue

VL : OD = + 0.50

OG = + 0.50

VP : ODG = Add : + 1.75

Dr. Chaoui Galerie  
Beni Mellal  
59, Rue Al Fazl  
CASABLANCA

Dr. CHAOUI ROQAI Yasmine  
Ophtalmologue  
88, Rés. "Colza" Appt 3  
Bd Oum Rabii Casablanca  
INPE : 061286811

88، إقامة كولزا، الطابق الأول الشقة رقم 3، شارع أم الريبع، الحي الصنفي . الدار البيضاء

88, rés. Colza, 1<sup>er</sup> étage appt. N°3,Bd Oum Rabii, Hay Hassani - Casablanca

📞 05 20 39 26 46 ☎ 06 61 77 04 74 📩 dr.ychaoui@ophtalmo-casa.ma

FACTUREN° : **FA00006971**

**CASABLANCA :07/012023**

**MME TAYAA ILHAM**

	<b>Désignation</b>	<b>Prix T.T.C</b>	<b>Total T.T.C</b>
2	<b>VERRE ORGANIQUE PROGRESSIFS AMINCIS ANTIREFLETS</b>  OD : +0.50 OG: +0.50 ADD :+1.75	<b>1100.00</b>	<b>2200.00</b>
<b>TOTAL</b>			<b>2200,00</b>

**ARRETE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :  
DEUX MILLE DEUX CENTS DIRHAMS.**



095029278

Optical Galerie  
Beni Mellal  
59, Rue Al Fourat Mâârif  
CASABLANCA